

Suite à la convocation en date du 27 mars 2025, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL DE LAMBALLE s'est réuni le vendredi 4 avril 2025 à 18 h 00 à la salle Aubère de Lamballe Terre et Mer, sous la présidence de Fabien VITEL, Président du Syndicat Mixte du Haras

Etaient présents :

Pour la Région Bretagne : Philippe HERCOUET, Stéphane DE SALLIER DUPIN
Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Didier YON, Solenn MESLAY
Pour Lamballe Terre et Mer : Pierre LESNARD, Thierry ANDRIEUX / Jean-Luc GOUYETTE
Pour la Ville de Lamballe Armor : Fabien VITEL, , Thierry GAUVRIT,

Etaient absents :

Pour la Région Bretagne : Adeline YON-BERTHELOT
Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Loïc ROSCOUET
Pour Lamballe Terre et Mer : -
Pour la Ville de Lamballe : Jean-Luc GUYMARD

Objet : APPROBATION COMPTE DE GESTION 2024

Vu le compte de gestion de l'exercice 2024 dressé par Monsieur le comptable public pour la période de janvier 2024 au 31 décembre 2024 et présentant les résultats identiques à ceux du compte administratif 2024 ;

Le résultat de l'exercice 2024 fait apparaître un excédent global de 75 260.87 €.

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	161 404.12 €	1 045 212.83 €
Dépenses	153 416.14 €	977 939.94 €
Résultat 2024	7 987.98 €	67 272.89 €
Résultat global 2024	75 260.87 €	

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 fait apparaître un excédent global de 617 930.48 €.

	Résultat de clôture 2023	Part affectée à 2024	Résultat de 2024	Résultat de clôture de 2024
Investissement	515 281.24 €		7 987.98 €	523 269.22 €
Fonctionnement	27 388.37 €		67 272.89 €	94 661.26 €
	542 669.61 €		75 260.87 €	617 930.48 €

Après en avoir délibéré,

Les membres du Comité Syndical

APPROUVENT le compte de gestion pour l'exercice 2024, avec les résultats suivants :

Vote : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré à Lamballe le
Copie conforme à l'original
Certifié transmis en préfecture le

Le Président
Fabien VITEL

